

Cher(e)s collègues,

Mesdames, Messieurs,

Nous voici donc au terme de deux journées très denses d'échanges et de réflexion au cours desquelles nous avons été amenés à réfléchir et à imaginer l'avenir de la montagne sous différents aspects.

Je tiens tout d'abord à remercier tous ceux qui ont contribué à faire de ce temps fort de la vie de notre association un succès : les représentants de l'État, et tout d'abord les ministres Michel BARNIER, en charge de l'agriculture et de la pêche et Luc CHATEL, secrétaire d'État en charge du tourisme, qui ont tenu à être parmi nous pour dialoguer avec les congressistes et pour faire des annonces en faveur de la montagne ; les représentants d'autres ministres qui n'ont pu faire le déplacement : Sébastien PROTO, directeur-adjoint du cabinet d'Eric WOERTH, ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique, Pierre MIRABAUD, délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, ainsi que pas moins de quatre autres directeurs de cabinet ou d'administration centrale.

Je veux remercier aussi tous les élus vosgiens et tout particulièrement : Pierre GRANDADAM, maire de Plaine, Philippe RICHERT, sénateur et président du conseil général du Bas-Rhin, Adrien ZELLER, président du conseil régional d'Alsace ainsi que le personnel de la mairie de Plaine, de la communauté de communes de la Haute Bruche, du conseil général, du conseil régional, de l'office de tourisme.

J'aurai aussi une pensée particulière pour les membres de notre Comité directeur issus du massif vosgien, tout particulièrement Alice MOREL et Jean VOGEL. Je remercie aussi les partenaires de l'ANEM, toujours fidèles au rendez-vous du congrès. Je salue aussi nos partenaires et les associations amies tels que l'association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM), Gilbert BLANC-TAILLEUR, son président, le SNTF et ses deux directeurs (l'ancien et le nouveau), l'association nationale des maires des stations classées et des communes touristiques (ANMSCCT), et aussi nos amis du littoral (ANEL), qui partagent eux aussi certaines de nos préoccupations, les accompagnateurs en montagne, le syndicat national des guides et des moniteurs de ski de montagne, le club alpin français...

Je voudrai rappeler les annonces de Michel BARNIER qui a désigné un montagnard parlementaire pour une mission sur l'avenir de l'agriculture en montagne... [Un salut donc à Pierre MOREL-A-L'HUISSIER, député de la Lozère, dont nous attendons le rapport pour bientôt] et de Luc CHATEL qui a mis en place des groupes de travail pour préparer les assises sur l'avenir du tourisme en montagne, au cours du premier semestre 2008, pour que la montagne prenne toute sa place dans la stratégie tourisme de la « destination France » pour les années 2020.

J'aimerais aussi remercier toute l'équipe de l'ANEM, mobilisée totalement depuis des semaines pour assurer la réussite de cette grande manifestation autour de Pierre BRETTEL, notre délégué général. Merci pour le travail de toute l'équipe, avec cette année un petit clin d'œil à Hugues FRANÇOIS, venu renforcer temporairement l'équipe de l'Association, en tant que chargé de mission, pour travailler spécialement

sur le rapport changement climatique, qui nous a apporté ses compétences et ses connaissances aux côtés de Pierre BRETEL. Merci au comité de pilotage et merci à une personne qui est particulièrement fière d'Hugues FRANÇOIS (sa directrice de thèse du Cemagref, ici présente, je lui fais aussi un petit clin d'œil). Je vous signale que de nombreux élus et journalistes ont souligné la qualité de ce rapport.

Merci également à Henri NAYROU, pour sa loyauté, son exigence et sa sagesse...

Le premier point essentiel que je souhaite souligner - que dis-je, confirmer - c'est le **rôle précurseur de l'ANEM**. En effet, je crois qu'on peut dire que notre Association apporte une contribution substantielle au grand débat d'aujourd'hui, et plus encore de demain, sur le changement climatique. Le rapport de la mission que nous avons créée en début d'année et les débats de notre 23^e congrès me semblent essentiels à une prise de conscience qui concerne toute la nation et **même** l'humanité dans son ensemble. Mais nous nous donnons pour ambition, avec Henri NAYROU, de faire un premier point concret dans un an, au prochain congrès, qui se déroulera chez Pierre JARLIER, à Saint-Flour, dans le Cantal.

Notre apport, que nul autre ne saurait assurer, c'est « **l'axe montagne** » dans une **problématique qui recouvre tout le pays et toute la planète**. Notre valeur ajoutée en quelque sorte c'est, de par notre situation aux avant-postes du réchauffement climatique, l'anticipation et la recherche de solutions innovantes valables pour nos territoires mais aussi souvent transposables sur les autres.

Si nous n'avons pu participer directement et *es qualités* au Grenelle de l'environnement, nous avons cependant fait des propositions transmises au ministre d'État.

Elles sont au nombre de 22 et touchent divers domaines de la vie et des activités en montagne. J'espère que les pouvoirs publics sauront leur réserver toute l'attention qu'elles méritent.

Je retiens des idées qui émergent tout à la fois de notre réflexion propre sur le changement climatique aussi bien que du Grenelle de l'environnement que nous allons forcément aboutir à **une nouvelle gouvernance des territoires**. Nous devons donc nous employer à faire en sorte que cette «gouvernance écologique» soit conçue de la façon la plus appropriée.

Pour cela, il faut **revenir aux fondamentaux de la grande loi Montagne de 1985** en assurant le bon équilibre entre l'aménagement et la protection, qui doivent avoir une part égale. En effet, si nous pouvons nous réjouir de la mobilisation générale pour lutter contre le réchauffement et pour s'adapter au changement climatique, il n'empêche que pour la montagne rien n'est jamais gagné et encore moins définitivement acquis.

Les politiques territoriales en montagne, c'est notre affaire d'abord et avant tout ! En conséquence le « **retour territorial** » **des négociations du Grenelle de l'environnement** qui s'annonce doit obligatoirement intégrer notre spécificité avec un volet montagne dans le dispositif législatif.

Nous demandons clairement une dotation environnementale à travers les différentes contributions financières de l'État et des collectivités territoriales ; on ne peut plus continuer à ne prendre en compte uniquement le pilier social et économique.

Nous souhaitons plus que jamais donner un sens concret à l'article 1^{er} de la Montagne qui reconnaît à celle-ci un droit au « **développement équitable et durable** ».

Pour cela, il faut que la montagne :

- devienne un territoire d'excellence dans les domaines économique et environnemental et dans les services,
- obtienne des moyens réels pour l'auto-développement des populations et des collectivités, en mettant fin aux empilements juridiques excessifs...

La loi du 9 janvier 1985 (dont l'intitulé évoque précisément **la protection et le développement**) c'était déjà la volonté du législateur en faveur du développement durable de la montagne intégrant **le souci d'équilibre permanent entre développement économique et protection**.

Aujourd'hui, avec la nouvelle ère du changement climatique les montagnards sont plus jamais en phase avec le développement durable qui se décline en « **penser global et agir local** ».

En conséquence, je rappellerai tout simplement ce que nous n'avons cessé de dire et d'écrire ces derniers mois pour relever les défis de l'avenir de la montagne, en première ligne pour s'adapter au changement climatique. Il faut une mobilisation pleine et entière des pouvoirs publics et de tous les montagnards.

Pour notre part, avec la mission changement climatique et le rapport qu'elle a fourni, nous avons essayé d'apporter les premiers éléments de réponse sur les évolutions climatiques et sur leurs conséquences dans les zones de montagne, pour avoir notre analyse propre et proposer de premières solutions aujourd'hui entre les mains du gouvernement.

Nous espérons avoir fait œuvre utile, esquissé des propositions pour adapter l'économie et l'aménagement de la montagne, de façon durable. De cette façon, nous entendons occuper une position centrale pour concevoir les politiques territoriales de l'avenir. Car, pour nous, il n'est pas question de subir ou de rester passifs face aux évolutions induites par le changement climatique. Au contraire, nous voulons repenser la politique de la montagne dans son ensemble, en intégrant l'évolution du climat pour un développement durable. Plus que jamais, la montagne doit, toujours et encore, jouer son rôle de laboratoire pour imaginer des solutions nouvelles.

Cette révolution culturelle, les élus doivent s'en emparer, la critiquer, l'enrichir pour mieux agir. Ce n'est qu'un début, continuons le débat !

Concrètement, je souhaite que les pouvoirs publics intègrent cette donnée nouvelle et fondamentale pour le devenir de la montagne. Les axes prioritaires qui m'apparaissent essentiels pour préparer l'avenir sont les suivants :

- reconnaissance de la **place pleine et entière de la montagne dans une éventuelle « loi-cadre du développement durable de la nation »** à l'issue des débats du Grenelle de l'environnement ;
- élaboration d'une **grande loi d'orientation du tourisme**, dans laquelle la montagne aura toute sa place ;
- réaffirmation et prolongation d'une politique territoriale et reconnaissance de ses acteurs ;
- **remise à jour et actualisation de la loi Montagne** qui a bientôt un quart de siècle. La réévaluation de celle-ci doit encore et toujours réaffirmer la spécificité de nos territoires (ce que le Code de la montagne ne manquera pas de symboliser bientôt), qui représentent presque un quart du territoire national, bientôt soumis à de nouvelles contraintes ;
- **déclinaison de cet arsenal législatif en matière de tourisme et de politique de la montagne** restaurée et galvanisée par une série de mesures concrètes, déclinées dans **des plans quinquennaux**, dont l'exécution sera évaluée et soumise à l'appréciation du Parlement dans un rapport présenté par le gouvernement.

Les premières concrétisations d'une remise en perspective de la relance d'une politique globale de la montagne pourraient être l'annonce d'**un temps législatif dédié à la montagne au cours de la législature** et **le plan quinquennal de relance du tourisme en montagne l'hiver et l'été** promis par le président de la République. Sur ce point précis, je crois que la relance du tourisme passe par les nouvelles générations et je demanderai au ministre de l'éducation nationale la **création de classes de découverte des territoires** qui conduiraient à découvrir et

aimer la beauté et la richesse de notre belle montagne. Agir ainsi en direction des scolaires et des enseignants, c'est la meilleure façon de faire revenir les jeunes à la montagne de façon durable et de les voir revenir fidèlement en tant que parents avec leur famille à l'avenir.

Mais, c'est aussi le cas pour les seniors et la destination « santé » de la montagne, notamment l'été.

Nous pouvons avec tout cela très largement contribuer à apporter à la nation le point de croissance qui lui manque, en lui offrant un territoire préservé et riche en biodiversité.

Je ne reviendrai pas à nouveau dans le détail puisque les pistes ont été tracées et les propositions présentées dans les différentes interventions et rapports qui ont ponctué notre rassemblement.

Aujourd'hui, les montagnards sont mis en demeure de regarder en face leur avenir et leur destin, en quelque sorte. A eux de le prendre en main en refusant la fatalité de la « force des choses » ou la passivité, à travers l'acceptation de décisions prises par d'autres, à leur place.

Pour l'immédiat, je rappellerai quelques points forts sur lesquels les montagnards attendent une vraie reconnaissance de leurs attentes :

Au niveau :

- **des prédateurs** : je le dis calmement et sereinement au gouvernement : nous n'accepterons, sous aucun prétexte, de réintroduction d'ours dans le

Pyrénées et nous demandons une meilleure écoute des populations locales confrontées aux prédateurs,

- **des services publics** : la réorganisation des services publics ne peut aboutir à un abandon de nos territoires,
- **des moyens récemment acquis de par la loi** : nous n'acceptons pas que soit « détricotée » la loi DTR de 2005 notamment, qui a su apporter des moyens nouveaux et précieux pour les plus défavorisés.

Je vous renvoie aux motions adoptées par notre assemblée générale ce matin.

Avant de terminer, j'aimerais esquisser les travaux de cette année qui vient et qui concernent le fonctionnement de l'Association.

- la reprise des réunions départementales dès les élections municipales passées et la reprise des adhésions de toutes les collectivités de montagne.
- **l'actualisation des statuts** notamment pour **mieux intégrer les intercommunalités dans la vie de l'Association**.
- Une réflexion sur la communication de notre association vis-à-vis de ses adhérents et des futurs nouveaux maires, sur l'Internet et sur PLM.
- Une réflexion sur l'organisation du congrès 2008 dont les travaux pourront être diffusés sur Internet.
- Une réflexion sur les relations avec les partenaires de l'ANEM.
- L'organisation du salon d'aménagement de la montagne à Grenoble (SAM) dont la coprésidence est assurée par l'ANEM et le SNTF.

- La mission « foncier » en cours avec le ministère du logement pour la population permanente, ainsi que le débat sur la sécurité civile, risques naturels...
- Notre installation dans les nouveaux locaux.

Nos territoires sont merveilleux, parfois difficiles, et nous les considérons comme partie intégrante de la République, avec les devoirs qui sont les nôtres. La République doit, en retour, les accompagner sur les handicaps, le développement économique, et le respect de l'environnement.

Merci de votre présence, merci de cet accueil à Plaine dans le massif des Vosges.